

## Première informations sur le Budget 2016

### Austérité et territorialisation !

Le gouvernement entend poursuivre son plan d'économies de 50 milliards d'euros inscrit dans le pacte de responsabilité. L'éducation nationale, épargnée ? Le budget 2016, adopté à l'assemblée nationale le 28 octobre, c'est toujours l'austérité, c'est la poursuite des contre-réformes découlant de la Refondation, c'est toujours plus de territorialisation. On est loin, très loin de la communication ministérielle : *Des personnels plus nombreux, mieux formés, mieux rémunérés*».

### Augmentation du budget de 1,08 % pour une inflation prévue à 1 %

Or 30 000 élèves supplémentaires sont attendus à la rentrée dans le 2<sup>nd</sup> degré, 5000 dans le 1<sup>er</sup> degré. Et les effectifs n'ont cessé d'augmenter depuis 2011. Les moyens annoncés ne permettront pas de baisser le nombre d'élèves par classe, d'augmenter les moyens de remplacement, de reconstruire les RASED.

### Les 60.000 ETP du quinquennat : précarisation et paupérisation des personnels

La promesse des 60.000 postes, en voie d'être concrétisée ? La ministre annonce 47.078 emplois créés depuis 2012 et 11.711 en 2016.

Un emploi ou Equivalent Temps Plein peut être occupé par des collègues dans des cas de figure très différents : contractuels, stagiaires, apprentis... Un poste est occupé par un fonctionnaire titulaire. Augmenter le recrutement et pas les postes permet de réaliser des économies en précarisant les collègues. La nouvelle variable d'ajustement du ministère : l'apprenti professeur, payé 889 € (en dessous du seuil de pauvreté, à 977€).

La réalité, c'est l'hémorragie : 1 140 000 enseignants à la rentrée 2003 contre 855 000 à la rentrée 2015.

### Des sous pour la contre-réforme du collège, le bourrage de crâne et les ONG

**72 millions** pour la formation sur la contre-réforme du collège. **3 millions** pour les « associations partenaires du Ministère » en lien

avec l'enseignement moral et civique et 33 millions pour le plan de mobilisation pour les valeurs de la République.

### Rien pour les personnels

**116 millions** consacrés à « revaloriser » la « rémunération » soit 9€ mensuels par tête. Cette enveloppe servira à « reconnaître l'engagement des personnels ». Dans le second degré, ce sont les Indemnités pour Mission Particulière, primes à la tâche en lieu et place d'une rémunération horaire. Et le point d'indice est gelé pour la sixième année !

### Territorialisation et dynamitage des statuts particuliers

Le Budget anticipe le protocole PPCR avec « la création de corps interministériel à gestion ministérielle des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat, qui permettrait l'intégration dans un seul corps de 14 corps de secrétaires administratifs... » Sans oublier que l'interministérialité à outrance et les corps communs aux trois versants de la fonction publique sont des mesures d'accompagnement de la réforme territoriale.

Un amendement du gouvernement prévoit l'annulation de 267.345 € du budget 2nd degré. Ces crédits seront transférés à la région Pays de la Loire dans le cadre de la loi du 5 mars 2014 qui "prévoit le transfert de compétences des CFA nationaux aux régions volontaires". C'est la même logique que pour les activités périscolaires dans le premier degré : subventions de l'Etat en lieu et place d'un cadrage et d'un financement national ! Et c'est ce qui s'amorce avec les Enseignements Interdisciplinaires au collège, élaborés localement.

**L'urgence, c'est le rétablissement des postes supprimés, c'est la création de classes à l'aune des besoins et non à celle de l'austérité ! L'urgence, c'est l'abrogation de toutes les contre-réformes issues de la Refondation de l'Ecole ! C'est le maintien de toutes nos garanties statutaires**